## LES BOURSES D'ÉTUDES BERTHA HUARD ET DONALD WILKENS

DEUX BOURSES D'ÉTUDES SERONT ACCORDÉES ANNUELLEMENT PAR LE CONSEIL DES SYNDICATS HOSPITALIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK, SCFP 1252, POUR COUVRIR LES FRAIS DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL DES SYNDICATS HOSPITALIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK SCFP 1252, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA SEMAINE DE FORMATION DU SCFP.

Toutes les demandes doivent être soumises par écrit sur le formulaire prescrit et doivent être envoyées au secrétaire-trésorier, ou à un membre du Comité d'éducation, du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswick, SCFP 1252, 96 ave Norwood suite 302, Moncton, NB E7M 2C1 avant le 1<sup>er</sup> septembre. Les bourses seront octroyées au plus tard le 31 octobre.

Les récipiendaires seront avisés par écrit suite à la décision des membres du Comité d'éducation du Conseil des syndicats hospitaliers du Nouveau-Brunswic, SCFP 1252.

## REMARQUE : LE FORMULAIRE DOIT COMRENDRE TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS. UN FORMULAIRE INCOMPLET SIGNIFIE UN REFUS.

Nom du candidat ou candidate au complet	
Adresse du candidat ou candidate	
	Code postal
Téléphone:	
Section locale	
Avez-vous déjà participé une semaine de formation ? Oui □ Non □	
Si <b>OUI</b> , quels cours avez-vous suivis ?	
Quel cours vous intéresse cette année ?	
Est-ce que vous detenez un poste au sein de votre section locale ? Oui □ Non □	
Si <b>OUI</b> , veuillez indiquer le titre du poste que vous détenez :	
Date:Année / Mois / Jour	Signature du candidat ou de la candidate
Je,, membre du Comi	ité de direction du SCFP déclare officiellement que

Révise Janvier 2013